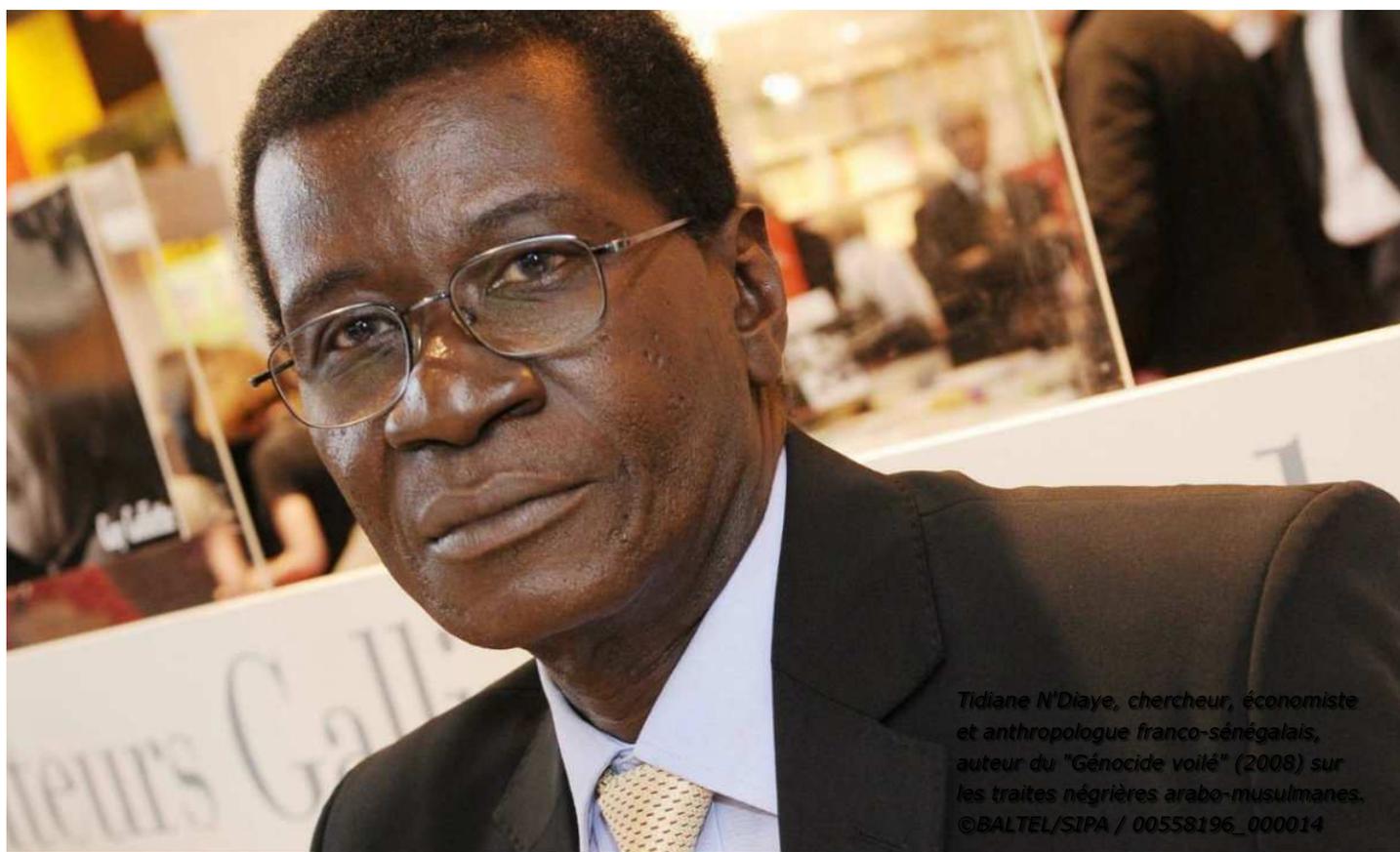

« Que les nations arabo-musulmanes se penchent enfin sur leurs traites négrières »

Entretien avec l'auteur du "Génocide voilé", Tidiane N'diaye

par **Alexis Brunet** - 8 février 2019



Tidiane N'Diaye, chercheur, économiste et anthropologue franco-sénégalais, auteur du "Génocide voilé" (2008) sur les traites négrières arabo-musulmanes. ©BALTEL/SIPA / 00558196_000014

Chercheur, anthropologue, économiste et écrivain franco-sénégalais, Tidiane N'Diaye a publié de nombreux essais sur l'esclavage des Noirs. L'un d'eux, *Le Génocide voilé* (2008), est une brillante enquête historique sur les traites négrières arabo-musulmanes.

Dans *Mémoire d'errance* (1998), vous aviez écrit que « malgré son isolement, l'Afrique a vu de grandes civilisations se développer sur son sol. Mais elle est longtemps restée méconnue de l'Europe et plus généralement du monde ». En savons-nous maintenant plus sur ces civilisations ?

Tidiane N'Diaye : Avant d'être asservie, l'Afrique fut le siège de civilisations grandioses. Selon certains scientifiques, qui font de l'Afrique le berceau de l'humanité, l'histoire des peuples noirs commence même bien avant celle des peuples indo-européens. Il est temps de revisiter ces remarquables civilisations que sont les royaumes du Grand Zimbabwe, l'Égypte négro-africaine (25^{ème} dynastie nubienne des pharaons noirs), d'Éthiopie, du Ghana, du Mali. L'Empire du Ghana est considéré comme le premier État structuré de l'Afrique de l'Ouest. L'Empire du Mali a été fondé au XII^e siècle. Tombouctou, ville du Mali, a connu un âge d'or au cours duquel des milliers de livres auraient été écrits. Ces livres, près de 100 000 manuscrits qui commencent à être exhumés, vont permettre de mieux connaître l'histoire de l'Afrique. Leurs contenus, qui couvrent les domaines de l'astronomie, de la musique, de la botanique, du droit, des sciences, de l'histoire, de la religion, du commerce, témoignent d'une Afrique qui écrit sa propre histoire. Hélas, l'histoire des royaumes subsahariens des deux derniers millénaires, est mal connue par manque de sources écrites ou de vestiges archéologiques.

Au début du VII^e siècle, dans quel état se trouve l'Afrique?

Pendant plusieurs siècles, le continent noir a vécu en quasi-autarcie. Il fut coupé du reste du monde du néolithique à l'âge de fer. Grecs et Romains n'avaient visité que les régions de la partie nord, sans pousser plus en avant leurs entreprises. L'usage de l'oralité n'a jamais empêché la pratique de bon nombre de disciplines scientifiques au sein des civilisations africaines. Pendant très longtemps, cette tradition orale a également servi de vecteur naturel dans la transmission des connaissances en Europe où, jusqu'au XIII^e siècle, seule une minorité d'aristocrates savait lire et écrire. À Tombouctou, haut lieu de culture, dès le XII^e siècle l'université de Sankoré soutenait avantageusement la comparaison avec les universités européennes. Là s'enseignait depuis bien longtemps la géométrie, l'astronomie et l'arithmétique.

A lire aussi: [Traite négrière: l'histoire enchaînée](#)

Dans *Le Génocide voilé* (2008), vous situez le début de la traite négrière arabo-musulmane au moment de l'islamisation du continent. Vous évoquez l'année 711, où les Arabes reviennent de la péninsule ibérique pour islamiser les peuples

africains...

La conquête arabe du continent s'était déroulée à l'Est et au Nord. Selon des sources orales que nous avons difficilement vérifiées, il semblerait qu'au moment où, sous le commandement du gouverneur Hasan, les Arabes occupaient l'Afrique du Nord en 703, une autre tentative d'invasion militaire ait eu lieu vers le Sud du continent. Mais elle fut stoppée par la mouche tsé-tsé, qui sévit dans les forêts. Si cette bestiole a la particularité de transmettre la maladie du sommeil à l'homme, elle tue les chevaux. Ainsi, l'action de forces d'invasion arabes s'arrêtera, dans un premier temps, aux territoires situés à la limite du Sahara et, d'une façon marginale, à l'Est africain. Par la suite, les Arabes, ayant conquis l'Égypte, allaient y asservir de nombreux peuples venant de la Nubie, de Somal et du Mozambique ou d'ailleurs, au cours de la première expansion islamique.

Pour les soldats de la guerre sainte islamique, le monde est divisé en deux parties : il y a les territoires de l'Islam et le reste. Pour ces fous de Dieux, il était du devoir des musulmans de soumettre et de convertir tous ceux qui ne l'étaient pas. Aussi, devant les assauts répétés des « djihadistes » arabes, les Nubiens préférèrent négocier la paix en concluant en 652 un traité connu sous le nom de « Bakht ». Ce traité inaugurerait une traite négrière en grand, car l'émir et général Abdallah ben Saïd imposa aux Nubiens, par ce « Bakht », la livraison annuelle et forcée de 360 esclaves. La majorité des hommes objet de ce contrat, était prélevée sur les populations du Darfour. Et ce fut le point de départ d'une énorme ponction humaine, qui sera effectuée non seulement dans toute la bande soudanaise, mais aussi de l'océan Atlantique à la mer Rouge passant par l'Afrique orientale. Cette ponction se répartira soit localement, soit beaucoup plus loin que toutes les régions du monde musulman et ce, du VIIe au XXe siècle.

Dix-sept millions de victimes tuées, castrées ou asservies pendant plus de treize siècles sans interruption. *Le Génocide voilé* contient de nombreuses horreurs qui font froid dans le dos. Comment se fait-il que cette page sombre de l'Histoire reste encore peu connue ?

Un tel génocide, chose curieuse, très nombreux sont ceux qui souhaiteraient le voir recouvert à jamais du voile de l'oubli, souvent **au nom d'une certaine solidarité religieuse** voire politique. L'Afrique compte aujourd'hui entre 500 et 600 millions de musulmans. Raison pour laquelle la plupart des historiens africains ou autres, ont restreint le champ de leurs recherches sur les traites négrières à celle pratiquée par les nations occidentales. Notre propos n'a rien de moralisateur, car comment comparer ce qui fut, compte tenu de mentalités et des sensibilités de l'époque, avec notre présent. Le souhait est que les générations futures soient informées de l'antériorité et de la dimension de la traite

transsaharienne et orientale. Et que les nations arabo-musulmanes se penchent enfin sur cette sinistre page de leur histoire, assument leur responsabilité pleine, entière et prononcent un jour leur aggiornamento comme les autres et c'est cela aussi, l'Histoire.

Vous avez écrit trois ouvrages sur la traite transatlantique. On ne peut donc absolument pas vous soupçonner de complaisance envers cette dernière. Mais vous racontez dans *Le Génocide voilé* que c'est la colonisation européenne, notamment française, qui a mis fin à la traite arabo-musulmane...

Après les abolitions occidentales, des traités furent signés pour éradiquer cette ignominie. Au congrès de Vienne, en 1815, et à celui de Vérone, en 1822, l'horreur de la traite négrière fut dénoncée comme « *un fléau qui a longtemps désolé l'Afrique, dégradé l'Europe et affligé l'humanité* ». Par la suite, la publication des récits de voyages de David Livingstone et de Henry Stanley incita sans doute le roi des Belges, Léopold II, à agir. Au moment que la traite arabe ne pouvait plus trouver de débouchés sur l'océan Indien, le souverain belge se proposait d'en extirper les dernières racines dans l'Est du Congo. Il entreprit d'inviter à Bruxelles la Conférence internationale de Géographie. Préparée par Émile Banning, cette rencontre se déroula du 12 au 19 septembre 1876 et rassemblait des personnalités aussi éminentes que Georg Schweinfurth (Allemagne), Verney Cameron (Grande-Bretagne) et le vice-amiral de la Roncière-le Noury (France). Une « Association Internationale pour l'Exploration et la Civilisation de l'Afrique centrale » fut créée. Les Arabes seront battus et chassés du Congo. Le 1er août 1890, les Anglais poussèrent officiellement – comme les Français en Afrique du Nord – le sultan de Zanzibar à promulguer un décret, interdisant la traite et l'esclavage.

A lire aussi: Juifs, chrétiens et musulmans: l'Espagne médiévale ne fut pas l'éden multiculturel qu'on croit

Ceci étant, l'abolition de la traite transatlantique n'a pas mis fin à des rapports pervers et déshumanisants entre colons français et colonisés africains. Sans même se référer à des études historiques, il suffit de relire l'aventure coloniale de Céline en Afrique relatée dans *Voyage au bout de la nuit* pour en avoir le cœur net...

Au XIXe siècle, l'Europe était en pleine révolution industrielle et urbaine. Ses puissances tentaient de convaincre qu'un tel tournant dans l'histoire de l'humanité était lié au triomphe de leur civilisation. Du fait de la toute nouvelle industrialisation, comme des avancées scientifiques et techniques, elles prétendaient apporter le progrès à des « peuples attardés ». Alors qu'après l'abolition de l'esclavage, l'intérêt que ces pays portaient enc

à l'Afrique, était éminemment mercantile. L'horreur passée, que des raisons économiques avaient engendrée, les mêmes raisons aidèrent tout simplement à la défaire. L'abolition de l'esclavage devait beaucoup plus à l'économie qu'à la morale. Elle intervenait, à un moment où la révolution industrielle opérait une grande mutation. Et les industries de transformations nées de cette révolution avaient besoin d'autres choses que de bras serviles à mener par le fouet. Elles étaient tributaires d'un nouveau type de main-d'œuvre de matières premières et de débouchés. Comme par malédiction, tous ces éléments indispensables à la nouvelle économie se trouvaient encore en Afrique. Les rapports en Européens et Africains seront donc pendant longtemps ceux de dominants à dominés.

L'actuel racisme anti-noirs des pays du Maghreb est-il lié aux très longues traites arabo-musulmane auxquelles ces pays ont participé ?

Dans l'inconscient des Maghrébins, cette histoire a laissé tellement de traces que, pour eux, un « nègre » reste un esclave. Ils ne peuvent pas concevoir de noirs chez eux. Regardons ce qui se passe en Lybie, au Maroc ou ailleurs dans les pays du Golfe. On retrouve des marchés d'esclaves en Lybie ! Seul le débat permettrait de dépasser cette situation-là. En France, pendant la traite et l'esclavage, il y a eu des philosophes des Lumières, comme l'abbé Grégoire ou même Montesquieu, qui ont pris la défense des noirs alors que, dans le monde arabo-musulman, les intellectuels les plus respectés, comme Ibn Khaldoun, étaient aussi des plus obscurantistes et affirmaient que les « nègres » étaient des animaux. Cette posture a survécu au temps et dans l'esprit des arabo-musulmans en général.

Revenons chez nous : le 7 novembre 2018, la Cour de Cassation de Paris a rejeté une demande de réparation et d'indemnisation des descendants d'esclaves de la traite transatlantique. Que vous inspire le rejet de cette demande ?

Les Antilles françaises ont enregistré un boom économique sans précédent grâce aux esclaves africains. Le travail de ces déportés a fait la fortune des colons et des maîtres créoles mais aussi de la France. À la fin du XVIII^e siècle, les échanges de la Martinique de la Guadeloupe et de Saint-Domingue avec l'étranger, constituaient les deux tiers du commerce extérieur français. Grâce à l'économie des îles antillaises, la France des négociants de 1787 était le plus grand distributeur d'Europe de produits exotiques. Après l'abolition, en compensation de leur « perte de main d'œuvre », la France a versé aux anciens maîtres esclavagistes, la somme de 6 millions de francs, ce qui, en franc constant converti à l'Euro actuel, est énorme. Dans le même temps, les noirs ou « nouveaux libres », seront jetés dans la rue comme si la liberté seule pouvait gommer toutes les horreurs du passé. A ces esclaves libérés, rien ne fut accordé. Au demeurant, si

réparations il doit y avoir, cela devrait concerner avant tout les descendants de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes, dont la vie a basculé sans retour dans l'horreur et la désolation. Ils vivent aujourd'hui aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. Quelles formes pourraient prendre ces réparations ? Aux autorités françaises d'examiner un jour la question.



Le génocide voilé: Enquête historique

Price: **8,00 €**

11 used & new available from **7,90 €**



Les traites négrières: Essai d'histoire globale

Price: **13,10 €**

13 used & new available from **12,13 €**



VOUS VENEZ DE LIRE UN ARTICLE EN ACCÈS LIBRE.

Causeur ne vit que par ses lecteurs, c'est la seule garantie de son indépendance.

Pour nous soutenir, achetez Causeur en kiosque ou [abonnez-vous !](#)



Alexis Brunet

est professeur de français langue étrangère.

CONTENUS SPONSORISÉS